

# Faire les bons choix

## pour développer la pratique sportive

Si les stades couverts d'athlétisme ne sont pas très nombreux en France, ce sont tout de même des équipements structurants pouvant servir à d'autres disciplines. Présentation des caractéristiques nécessaires pour un investissement de qualité.



© Agence Chabanne Achi/Ingé

**La piste en ligne droite, pour le sprint, doit être présente en priorité au centre du plateau et mesurer de 50 à 60 m, avec une inclinaison dans le sens de la course ne devant pas dépasser 0,1 % sur la longueur totale.**

**L**a France compte une quinzaine de salles d'athlétisme disposant d'un anneau de 200 m. Certaines sont de niveau international (Miramas, Liévin, Aubières, Val-de-Reuil...) avec 6 couloirs et des virages relevés, ainsi qu'une piste de vitesse de 8 couloirs et les différents ateliers. D'autres sont de niveau national, (Lyon, Rennes, Nantes...), ou régional avec 4 ou 5 couloirs (Bordeaux, Nogent-sur-Marne...). De plus, diverses salles existent mais avec un anneau inférieur à 200 m, c'est notamment le cas à l'INSEP. "Notre objectif est de pouvoir compter sur un stade couvert d'athlétisme dans chaque ancienne région, mais ce n'est pas encore le cas. Actuellement, il existe des projets à Limoges, à Saint Briec et à Tarbes. Certaines collectivités manifestent

*leur envie, mais abandonnent leur projet, souvent pour des raisons financières. Si la Fédération Française d'Athlétisme n'a pas les moyens financiers de subventionner des équipements, nous apportons une assistance technique et de précieux conseils aux porteurs de projet : implantation de la partie sportive, rangement du matériel, capacité des tribunes... De plus, nous attirons souvent leur attention sur le fait qu'une telle structure peut être mutualisée avec d'autres pratiques sportives. En effet, l'intérieur de l'anneau peut accueillir du tir à l'arc, du badminton, du volley-ball ou encore de la gymnastique"* indique Christian Charpentier, président de la commission des équipements sportifs de la Fédération Française d'Athlétisme. Pour une salle couverte de niveau national, il faut compter

environ 15 millions d'euros TTC et environ moitié moins pour un stade d'entraînement sans piste circulaire ni véritable tribune.

### Taille et inclinaison des pistes

Le soubassement sur lequel est posé le revêtement des pistes, des pistes d'élan et des zones d'appel, doit être solide (par exemple en béton), ou, s'il s'agit d'une construction étagée (telle des lattes de bois ou des planches de contreplaqué fixées sur des poutrelles), ne comporter aucune partie qui puisse faire tremplin.

Lorsque les deux existent, la piste circulaire et la (ou les) piste(s) en ligne droite sont obligatoirement séparées. Pour la première, la longueur recommandée est de 200 m,

avec une tolérance de 0 à 4 cm. Selon le niveau de classement, elle comprend entre 4 et 6 couloirs, avec une largeur idéale de 1 m (une mesure entre 0,90 et 1,1 m est tolérée). Quant à la piste en ligne droite, pour le sprint, elle doit être présente en priorité au centre du plateau et mesurer de 50 à 60 m suivant les critères de classement. De plus, l'inclinaison dans le sens de la course ne devra pas dépasser 0,1 % sur la longueur totale.

Sur les virages de l'anneau, la pente latérale à retenir est fonction de la valeur de mesure du rayon intérieur du virage : il est conseillé que cette dernière soit comprise entre 15 et 19 m, soit une pente respective de 10 à 15°.

### Les caractéristiques techniques des pistes intérieures

Bien évidemment, comme pour les structures extérieures, la piste doit être en revêtement synthétique conforme à la norme NF EN 14877. Pour les stades couverts, le choix se porte très souvent sur les pistes préfabriquées et non coulées, comme l'explique Andrea Del Gaudio, commercial de la société Mondo France : "Les pistes intérieures sont généralement utilisées par des athlètes de haut-niveau cherchant



© Agence Chobanne Archi/ingé

L'objectif de la Fédération Française d'Athlétisme est de pouvoir compter sur un stade couvert d'athlétisme avec un anneau de 200 m dans chaque ancienne région. Pour l'instant, il en existe seulement une quinzaine, comme ici à Rennes.

Fabricant de filets de sport et de protection, nous vous accompagnons dans tous vos projets sur-mesure, de la conception à la pose



Filet de protection coulissant pour zone de lancer indoor



Filet de protection sous-plafond



Rideau de séparation de salle



**Le coût d'une piste avec un revêtement préfabriqué est compris entre 80 et 100 euros HT/m<sup>2</sup>, fourni et posé.**

un revêtement le plus proche possible de celui utilisé lors des compétitions. De plus, il est plus facile de gérer les virages relevés avec cette solution plutôt qu'un sol coulé". Les caractéristiques techniques liées aux performances sportives du revêtement sont semblables à celles d'une piste extérieure. Toutefois, de manière générale, il existe trois grandes différences. "Premièrement, devant présenté des qualités de résistance au feu, afin de respecter la réglementation incendie propre à tout équipement recevant du public, le revêtement contient un mélange spécifique supplémentaire augmentant le retard au feu. Deuxièmement, la piste étant plus petite par rapport aux pistes en extérieur, les passages sont beaucoup plus fréquents. Ainsi, pour les zones de stress (départ de sprint, zones d'impulsion des sauts...), il est recommandé d'appliquer une sous-couche sur les derniers mètres des ateliers de sauts. De plus, ces zones doivent être remplacées plus souvent, environ tous les 2 à 5 ans. Dans ce cas, c'est très simple et rapide : il suffit de découper la zone à remplacer (souvent entre 4 et 5 m linéaires), la décoller et réinstaller la nouvelle. Enfin, à l'intérieur, la piste n'a pas besoin du même traitement contre les UV utilisé pour les revêtements en extérieur. Ainsi, il est possible de proposer des coloris supplémentaires, plus vifs" ajoute Andrea Del Gaudio. Parmi les autres avantages d'un sol préfabriqué, on peut citer les très basses émissions de COV (Composés Organique Volatils), et la possibilité d'utiliser une auto-laveuse pour laver le sol du fait qu'elle soit compacte. Le coût d'un revêtement préfabriqué est compris entre 80 et 100 euros HT/m<sup>2</sup>, fourni et posé.

### Un entretien de la piste facilité

L'entretien régulier d'une piste intérieure est plus facile qu'en extérieur, du fait de l'absence de feuilles, d'eau de ruissellement

et des déchets beaucoup moins importants. Il suffit de la nettoyer régulièrement avec un détergent neutre, à l'image de ce qui est réalisé pour un sol de gymnase.

Néanmoins, concernant l'entretien en profondeur (environ tous les deux ans), il est conseillé de faire appel à une société spécialisée afin d'utiliser des machines de qualité, permettant notamment d'aspirer efficacement l'eau projetée (pour éviter les problèmes d'infiltration) ainsi que la poussière.

### Les caractéristiques des aires de saut et de lancer

Les pistes d'élan et les zones d'appel doivent être conformes à la définition des installations en plein air (voir le règlement de la Fédération Française d'Athlétisme). De plus, dans les limites des possibilités techniques, chaque piste d'élan doit avoir une élasticité uniforme sur toute sa longueur. Les plateaux de lancer de poids (le seul lancer possible en intérieur) doivent être fixes ou mobiles avec un butoir intégré et bien ancré au sol. La zone de chute est entourée à son extrémité et sur les deux cotés par une barrière de blocage surmontée d'un filet de protection dont la hauteur minimum recommandée est de 4 m.

"L'emploi de tribunes rétractables permet d'optimiser la place disponible pour l'implantation d'ateliers supplémentaires de course ou de sauts. C'est notamment le cas à Lyon ou à Aubière par exemple" ajoute Christian Charpentier.

### Les espaces annexes

Les vestiaires et les sanitaires doivent obligatoirement être des constructions à caractère permanent et être situés dans l'enceinte du stade ou, à proximité

immédiate des aires sportives. Le nombre et la surface des locaux doivent être adaptés au niveau des compétitions et au nombre de compétiteurs et de membres du jury nécessaires. Chaque vestiaire doit être pourvu de l'éclairage, du chauffage, d'un lavabo et d'une salle de douches attenante avec accès direct au vestiaire. Pour les stades de niveau national et plus, il devra y avoir soit des locaux spécifiques, soit des locaux aménageables, pour implanter une ou plusieurs chambres d'appel de dimensions suffisantes, avec sanitaires. Pour les autres stades, le jour de la compétition, il pourra être utilisé un local existant à adapter, ou une structure provisoire. De même, les structures de niveau national et plus doivent disposer d'une salle annexe (servant de salle d'échauffement), d'un espace de réunion des organisateurs et du jury, d'une salle de repos des athlètes ou encore d'une salle anti-dopage. Pour les autres stades, des locaux existants peuvent être adaptés. Enfin, concernant la photo finish, la caméra doit être placée à l'extérieur de la piste dans le prolongement de la ligne d'arrivée.

"L'idéal serait de pouvoir compter sur plusieurs nouvelles installations couvertes afin notamment de faciliter la pratique des clubs de novembre à fin mars, avant la saison estivale" conclut Christian Charpentier. Avis aux collectivités intéressées.

### Une pratique possible dans de grands gymnases

De nombreux championnats départementaux n'ont pas lieu dans des salles couvertes d'athlétisme, mais dans de grands gymnases aménagés. "Dans ce cas, il est obligatoire d'avoir un sol supportant les pointes des chaussures d'athlétisme, c'est-à-dire résistant aux poinçonnements. Il est nécessaire d'installer les différentes aires de sauts et le lancer de poids ainsi que de réaliser les tracés des pistes en ligne droite, entre 50 et 60 m, et 20 m de dégagement. Avec ce type de gymnase, il n'y a pas de compétition au-dessus de 60 m puisqu'il n'y a pas de piste circulaire. En France, une petite trentaine de gymnases sont capables d'accueillir ces compétitions" indique Christian Charpentier, président de la commission des équipements sportifs de la Fédération Française d'Athlétisme.